

PROGRÈS ET SOLIDARITÉ POUR NOGENT ENSEMBLE À GAUCHE

3 sièges
Opposition



En janvier 2019 la majorité avait fait voter en conseil municipal le projet « Cœur de Ville » comprenant la reconstruction de la halle du marché, le transfert du pôle culturel vers l'îlot Ancellet et la construction de 130 logements. Devant l'inquiétude soulevée par ce projet, le maire a décidé de l'abandonner sous cette forme.

Le projet de reconstruction de la halle du marché est séparé des autres opérations et se fera sous la responsabilité de l'EPT Paris Est Marne et Bois. Ces projets vont changer pour longtemps leur environnement urbain et leur accès aux commerces et à la culture.

La construction de la halle gourmande fera-t-elle partie de la consultation ? Si le projet témoigne d'une volonté de développer le commerce à Nogent, principe avec lequel nous sommes bien sûr d'accord, il se fera au détriment de la capacité de la halle du marché qui sera réduite par rapport à la halle actuelle. L'implantation de commerces de bouche permanents est-elle viable à Nogent sans que cela soit au détriment des commerces de la Grande Rue ? Peut-être a-t-on pensé au modèle du Carreau de Neuilly sur Seine (halle de commerces de bouche permanents) voisinant le marché des Sablons : certes cela fonctionne mais ni la taille de cette ville ni la richesse de ses habitants ne sont comparables à celles de Nogent. Il ne faudrait pas constater bientôt qu'on a construit un bâtiment où les commerces n'arrivent pas à survivre.

Quant au déménagement du pôle culturel vers l'îlot Ancellet, il ne semble pas faire partie de la concertation annoncée. Il laissera inoccupé le terrain du 36 boulevard Galliéni : on

peut penser qu'il ne restera pas vide et que sa vente servira à financer une partie de l'opération. N'oublions pas que la construction de 130 logements était prévue dans le projet initial. Il est peu probable qu'on demande aux Nogentais leur avis sur ce point.

Enfin qu'en est-il du square situé à l'angle de la rue Ancellet et de la rue Thiers ? Il sera certainement détruit pour faire place au marché provisoire et il est fort probable qu'il ne sera pas réaménagé après mais remplacé par le bâtiment abritant le pôle culturel.

On nous annonce que 5 projets seront proposés aux élus du territoire, mais seulement communiqués aux Nogentaises et Nogentais. Une réunion ainsi que deux ateliers sont prévus et un stand sera tenu au marché central début novembre. Y aura-t-il la possibilité de voter pour le projet qu'ils préfèrent, y compris sur le phasage du marché provisoire (selon la solution retenue, les travaux pourraient durer entre 2/3 ans ou le double) ? Même si l'architecture est importante, il ne faut pas que la concertation annoncée se résume à un choix entre plusieurs formes de bâtiments.

Quelle que soit la forme de la consultation, quels que soient les sujets sur lesquels elle portera et malgré les doutes qu'on peut avoir sur le fait que l'avis que les Nogentais y exprimeront sera effectivement pris en compte, nous vous conseillons de vous exprimer partout où vous le pourrez, que ce soit au marché, dans les ateliers ou réunions ou directement auprès des élus de la majorité.

Nicolas Leblanc et Philippe Cuyaubère